

An, am, en, em, aon ou aen? Comment écrire le son /ã/?



Brigitte Stanké
Orthophoniste et professeure
Université de Montréal
brigitte.stanke@umontreal.ca



Christian Dumais
Professeur de didactique du français
Université du Québec à Trois-Rivières
christian.dumais@uqtr.ca

Rappelons que le français comporte quatre voyelles nasales : /ã/ (p. ex. : *lent* : /lã/), /ɔ̃/ (p. ex. : *bon* : /bɔ̃/), /œ̃/ (p. ex. : *un* : /œ̃/) et /ɛ̃/ (p. ex. : *pain* : /pɛ̃/). Cette chronique traite plus particulièrement des graphèmes du son /ã/. Selon Pothier et Pothier (2004), la transcription de ce son ne serait toujours pas maîtrisée à la fin de la 5^e année du primaire, car la fréquence des deux graphèmes principaux, *an* et *en*, est presque équivalente (*an* : 49 % et *en* : 51 %). Toutefois, l'enseignement de la morphologie permet de faciliter la bonne orthographe de ce son. Cette chronique porte sur le choix de la lettre *a* ou *e* des graphèmes *an/am* et *en/em* permettant de transcrire ce son.

Les graphèmes an/am

Les adjectifs et les noms dérivés d'un verbe se terminant par le son /ã/ s'écrivent le plus souvent à l'aide de la lettre *a* (p. ex. : *menaçant*, *vivant*).

Le son /ã/ précédé ou suivi des sons /ʃ/ (ch), /ʒ/ (j) ou /g/ (gu) s'écrit très souvent à l'aide de la lettre *a* (p. ex. : *chant*, *grange*, *langage*).

Les graphèmes en/em

Le préfixe /ã/ s'écrit toujours à l'aide de la lettre *e* suivi de la lettre *n* ou *m* (*en* ou *em*).

Le son /ã/ du suffixe /mã/ s'écrit toujours à l'aide de la lettre *e* si ce mot est un adverbe.

Les adjectifs et les noms n'étant pas dérivés d'un verbe s'écrivent le plus souvent à l'aide de la lettre *e* (p. ex. : *prudent*, *garnement*).

Le son /ã/ des verbes commençant par ce son ou se terminant par la syllabe /ãdr/ s'écrit à l'aide de la lettre *e* (p. ex. : *entendre*).

Autres graphèmes

De façon anecdotique, les graphèmes suivants sont utilisés pour écrire le son /ã/ : *aon* (*paon*, *faon*, *lycaon*, *taon*) et *aen* (*Caen*).

Un enseignement possible

L'enseignement des différentes règles permettant de choisir le bon graphème du son /ã/ peut commencer une fois que les élèves comprennent les différentes classes de mots. Ainsi, l'enseignement des graphèmes du son /ã/, en fin des mots dérivés des adjectifs et des verbes, pourrait commencer en quatrième année du primaire.

La règle faisant appel à la notion d'adverbe ainsi que les règles des préfixes et des suffixes pourraient commencer en sixième année du primaire.

Par ailleurs, la règle portant sur la présence des phonèmes /ʃ/ (ch), /ʒ/ (j) ou /g/ (gu) pourrait être abordée dans l'enseignement des graphèmes *an* et *en*, soit en deuxième année.

Note

1. Les symboles utilisés dans cet article sont en alphabet phonétique international (API). Consultez les premières pages d'un dictionnaire pour avoir accès à cet alphabet.

Référence

- Pothier, B. et Pothier, P. (2003). *EOLE : Échelle d'acquisition en orthographe lexicale (du CP au CM2)*. Paris : Retz.

